

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conthey, le 27 mai 2021

Assemblée générale des délégués de l'Interprofession de la Vigne et du Vin du Valais

## La branche a su s'adapter et innover dès le début de la crise

**La promotion des Vins du Valais a réussi à se distinguer à travers plusieurs actions en 2020, malgré les conditions imposées par la crise sanitaire. Réunis en Assemblée générale ce jeudi 27 mai à Orsières, les délégués de l'Interprofession de la Vigne et du Vin (IVV) ont modifié leurs statuts pour faciliter l'admission de nouveaux membres.**

L'IVV a présenté son rapport d'activités 2020 lors de son AG annuelle ce jeudi 27 mai. Entre le semi-confinement, la fermeture des cafés-restaurants et les interdictions d'événements, il a fallu s'adapter et trouver de nouveaux moyens d'expression pour continuer à toucher les consommateurs. Un défi pour l'organe de promotion Swiss Wine Valais et son directeur Gérard-Philippe Mabillard : « Nous avons été impressionnés par l'inventivité et le dynamisme des vigneron-encaveurs, qui n'ont jamais cessé d'imaginer de nouvelles manières de vendre leurs vins. Nous sommes là pour leur ouvrir des portes, rendre leurs actions visibles. Nous nous réjouissons de cette capacité d'adaptation et d'innovation. »

Dès le début du semi-confinement, la campagne « Wine at home » a offert une vitrine aux vigneron-encaveurs valaisans offrant la livraison de vins à domicile. Cette plateforme internet a permis de mettre en valeur des offres originales et de générer des ventes sur les différents e-commerces des caves valaisannes. En 2020, le Valais fut le seul canton suisse à maintenir l'organisation de ses Caves Ouvertes, à une date différée et selon un plan de protection sanitaire établi avec les autorités cantonales. Porté par le slogan « Le plus beau site de rencontres de Suisse », l'événement a rencontré un succès inattendu. A cette occasion, 18 000 personnes ont participé à l'action promotionnelle « ski-vin », qui donnait accès à une journée de ski dès l'achat de 12 bouteilles. Dans le cadre de cette action, lancée en collaboration avec l'Etat du Valais, les Remontées mécaniques et Valais/Wallis Promotion, 216 000 bouteilles ont été vendues.

La branche vitivinicole a également montré son soutien à ses partenaires de la gastronomie et de l'hôtellerie, durement touchés par les restrictions sanitaires. Avec l'aide de l'Etat du Valais, elle a initié la campagne « 200 pour 1000 » (remboursement de Fr. 200.- en cash à l'achat de Fr. 1000.- de vins valaisans), qui reste valable jusqu'à fin 2021.

Outre la capacité d'innovation des vigneron-encaveurs, cette année d'épidémie aura mis en exergue la solidarité des consommateurs ainsi que leur regain d'intérêt pour les produits locaux. « Un mouvement très positif, qui démontre que les valeurs de proximité et de responsabilité qui sous-tendent notre action sont pertinentes, même en temps de crise », a relevé Yvan Aymon, président de l'IVV.



## Nouveaux statuts pour davantage d'ouverture

Autre point important à l'ordre du jour de cette Assemblée générale : la modification des statuts de l'IVV (articles 3 et 4), qui a été adoptée par les délégués. Jusqu'ici, les organisations représentant l'une ou l'autre famille de l'Interprofession (encavage ou production) étaient nommément citées dans les statuts. Désormais, chaque famille sera régie par des statuts associatifs ou par une convention distincte, permettant l'adhésion de membres. L'AG des délégués aura ainsi la possibilité d'admettre de nouvelles associations ou entités, pour autant qu'elles soient du secteur vitivinicole et qu'elles exercent leur activité sur l'ensemble du Valais.

Ce changement statutaire découle de la transformation de Provins en société anonyme. « L'ancienne coopérative ne pouvant plus appartenir à la famille de la production, nous devons modifier l'article qui la citait. Nous en avons profité pour revoir nos conditions d'adhésion, afin que le système soit plus ouvert », a expliqué Yvan Aymon, président de l'IVV. Cette décision a été saluée par Gérald Dayer, chef du Service de l'agriculture. « L'Interprofession est notre interlocutrice officielle, qui représente la profession vitivinicole valaisanne. Cette modification statutaire permet à toute organisation du secteur d'y participer. » Avant d'être définitivement adoptés, les nouveaux statuts devront être homologués par le Conseil d'Etat.

A Orsières ce 27 mai, les délégués ont également renouvelé leurs instances dirigeantes. Yvan Aymon a été réélu à la présidence pour une période de deux ans. Les vice-présidents sont Anne-Laure Décaillet Paccolat (famille production) et Mathias Delaloye (famille encavage).

Contact: Yvan Aymon, président de l'IVV, 079 307 58 04

---

Visuels des campagnes « Wine at home », « Caves Ouvertes 2020 » et « 200 pour 1000 »  
<https://www.dropbox.com/sh/deok3sdve4tectv/AAAoLXV19-OSxFHoQWZ-a8vJa?dl=0>

---